

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

- Séance du 12 janvier 2023 -

Nombre de membres en exercice : 32  
Nombre de présents : 14  
Nombre de membres ayant donné procuration : 07  
Nombre d'absents non représentés : 11  
Quorum : 16

Vu le livre VII du Code de l'Éducation, notamment l'article L.712-6-1,  
Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 autorisant les organes collégiaux des autorités administratives à délibérer à distance,  
Vu les statuts de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, réunie en séance plénière le 12 janvier 2023 à 14H00 sur convocation du Président et de la Vice-présidente Formation et de la Vie Universitaire

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

VIII – Demandes de dérogation à la libération du jeudi après-midi

adopte les demandes de dérogation à la libération du jeudi après-midi (cf. détails ci-dessous).

**VOTE : POUR 14      CONTRE : 4      ABSTENTION : 01**

- **Centre de Ressources en Langues**  
Groupes étoiles, anglais : semestre pair
- **Collège SSH**  
L1 Histoire – TD d'Histoire Ancienne : semestre pair  
  
M1 et M2 TTD – UE Traduction Assisté par Ordinateur : de 13h00 à 17h00 sur 5 semaines au semestre pair puis de 13h30 à 15h30 pour les 5 heures restantes  
  
L3 Géographie – UE l'atelier "hydrosystème, société, territoire" : jeudi 19/01/2023

- **Collège STEE**

L3 Informatique Numérique pour les environnements connectés – UE Gestion des infrastructures IT (IoT et Serveurs) : jeudis 26/01/23 et 23/02/23

L3 Chimie, L3 LAS, L3 CMI, L3 PC et L3 Biologie – UE TP Analyse chimique : jeudis 02/02/23 et 09/02/23

BUT GB, SAB (1ère année) – R1.04 Microbiologie et R1.02 Biochimie structurale : jeudi 05/01/23

Pau, le 26/01/2023

Le Président,



Laurent BORDES